EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/01/16

Reçu en Préfecture le : 26/01/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 25 janvier 2016
D-2016/23

Aujourd'hui 25 janvier 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Magali FRONZES, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Yassine LOUIMI

Palais des Sports. Travaux de réhabilitation. Avenant au marché de travaux. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations n° D-2013/697 du 18 novembre 2013, D-2015/41 du 26 janvier 2015 et D-2015/209 du 27 avril 2015, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux et les avenants pour la réhabilitation du Palais des Sports pour un montant total de 4 770 577,26 € HT.

Par délibération du D-2015/527du 26 octobre 2015, vous avez autorisé la passation d'avenants en raison d'aléas techniques rencontrés sur le chantier.

Or, suite à des changements sur le lot chauffage/climatisation/ventilation/plomberie concernant des adaptations à apporter sur les gaines de désenfumage et les caissons d'extraction rendues nécessaires après des essais de désenfumage non concluants, il convient de revenir sur les termes de la délibération D- 2015/527 du 26 octobre 2015 afin de modifier le marché comme suit :

Lot n° 13 – chauffage / climatisation / ventilation / plomberie -
Marché n° 2013/446 - Entreprise SERCLIM

- modification des ventouses sur les volets de désenfumage
- modification du caisson de désenfumage et des gaines en Promat
- travaux complémentaires de maçonnerie
- augmentation de la rémunération liée à la gestion du compte prorata
- suppression de radiateurs dans la coursive haute
- suppression de la pose des accessoires sanitaires

	Montant en € HT	**% augmentation**
Montant initial du marché	830 800,94	
Montant de l'avenant n°1	- 67 099,06	
Montant de l'avenant n°2	338 142,96	
Montant du présent avenant	27 370,74	
Nouveau montant du marché	**1 129 215,58**	+ 35,92 %

Le montant de ces ajustements porte le montant global de l'opération à 4 805 298,03 € HT.

En conséquence, et comme suite à l'avis de la Commission d'Appel d'offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché précité, en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – article 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 janvier 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE

Réhabilitation DU PALAIS DES SPORTS

n° lot	Nom entreprise	Délibération 2013-697 Séance du lundi 18/11/13 Signature des marchés de travaux € HT	Délibération 2015-41 Séance du lundi 26/01/15 Avenant N°1 € HT	Commentaires	Délibération 2015-209 Séance du lundi 27/04/15 Avenant N°2 € HT	Commentaires	Délibération 2015-527 Séance du lundi 26/10/15 Avenant N°3 € HT	Commentaires	Avenant CM janvier 2016	Commentaires	Nouveau montant marché € HT
01	Maestro	1 302 968,27	155 392,13	Adaptation des cameaux de ventilation et de réseaux enterrés suite à la présence de gros béton et de longrines sous dallage							1 458 360,40
02	Labastère 33	304 800,00			42 120,00	Remplacement de 54 châssis de toit					346 920,00
03	Soblaco	458 240,00					- 1 100,00	Suppression de portes pleines, de mains courantes			457 140,00
04	Battut	306 843,20					6 680,78	Modification du sens d'ouverture de 3 portes et de panneaux perforés au droit des bouches de ventilation, réalisation de plans vasques			313 523,98
05	Navellier	118 472,73			16 543,75	Modification de gaines de désenfumage	9 456,97	Réalisation d'une cloison plâtre à la place d'une cloison maçonnée dans la circulation des joueurs et modification de gaines à la demande du bureau de contrôle			144 473,45
07	Plamursol	69 253,69			1 870,20	Fourniture et pose de 5 trappes carrelées	2 453,72	Fourniture et pose de faïence murale dans le local traiteur et de 2 trappes de sol			73 577,61
08	Atlantic Parquet	107 958,51					- 2 000,00	Suppression des plinthes périphériques de la salle			105 958,51
09	Sopréa	221 340,44			27 825,40	Réalisation d'une résine de sol sur la coursive haute	9 105,32	Mise en place de protection sous les poutres de la coursive Est, reprise de la peinture du mur dans le club house suite à un dégât des eaux			258 271,16
10	Sport France	134 084,10					- 44 316,45	Suppression de la dépose des sièges des gradins existants et remplacement des tables de presse par 6 pupitres et 2 tables commentateurs			89 767,65
11	Schindler	25 990,00									25 990,00
12	Pastorino	300 000,00			1 280,00	Réalisation de réservations pour encastrement de gaines	27 069,69	Adaptation et complément d'équipements de sécurité incendie			328 349,69
13	Serclim	830 800,94	- 67 099,06	La modification des cameaux permet la suppression de gaines de ventilation en acier	338 142,96	Suite à la liquidation de l'entreprise MAESTRO, reprise de travaux de maçonnerie divers et de la gestion des installations de chantier	- 7 352,03	Cet avenant a été refusé par la société Serclim qui a contesté l'analyse du maître d'œuvre.	27 370,74	Modification de ventouses, câblage électrique, caissons et gaines de désenfumage au niveau des espaces d'attentes sécurisés et de la circulation SUD	1 129 215,58
14	Master Industrie	73 750,00									73 750,00
TOTAUX		**4 254 501,88**	**88 293,07**		**427 782,31**		**7 350,03**		**27 370,74**		**4 805 298,03**